

CHRONIQUES ALTERNATIVES INTERNATIONALES

Génocide, les sens d'un mot

Rony Brauman

Septembre 2004

Le *Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) a été créé par Médecins sans frontières en 1999. Sa vocation : stimuler la réflexion critique sur les pratiques de l'association afin d'en améliorer l'action.

Le Crash réalise des études et analyses portant sur l'action de MSF dans son environnement immédiat. Elaborées à partir des cadres et de l'expérience de l'association, ces textes ne représentent pas la « ligne du parti » MSF, pas plus qu'ils ne cherchent à défendre une conception du « vrai humanitaire ». Leur ambition est au contraire de contribuer au débat sur les enjeux, contraintes, limites – et par conséquent dilemmes – de l'action humanitaire. Les critiques, remarques et suggestions sont plus que bienvenues, elles sont attendues.

The *Centre de reflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) was created by Médecins Sans Frontières in 1999. Its objective is to encourage debate and critical reflexion on the humanitarian practices of the association.

The Crash carries out in-depth studies and analyses of MSF's activities. This work is based on the framework and experience of the association. In no way, however, do these texts lay down the 'MSF party line', nor do they seek to defend the idea of 'true humanitarianism'. On the contrary, the objective is to contribute to debate on the challenges, constraints and limits –as well as the subsequent dilemmas- of humanitarian action. Any criticisms, remarks or suggestions are most welcome.

Génocide, les sens d'un mot

Rony Brauman

Comment qualifier les atrocités commises par le pouvoir de Khartoum dans le Darfour ? Dix ans après le grand massacre des Rwandais tutsis, la réponse semble aller d'elle-même. Purification ethnique, génocide, le lexique de la lutte des races s'impose d'autant plus facilement que l'inaction coupable de la communauté internationale face au génocide de 1994 est à juste titre rappelée en cette année de Xème anniversaire. Le souvenir de cette indifférence criminelle explique en partie la force avec laquelle la lecture ethnique de ce conflit s'est imposée comme une évidence. Mais ce sentiment de culpabilité ne fait que conforter l'imaginaire colonial européen qui, avec ses ethnies ou ses tribus, domine encore largement les esprits lorsqu'il s'agit de l'Afrique. Et c'est bien cet imaginaire que mobilise le stéréotype « cavaliers arabes massacrant les paysans africains », alors qu'en l'occurrence tous sont des noirs, arabophones et musulmans. Le politique, avec ce qu'il suppose de conflits sur les formes du pouvoir, l'accès à la décision, le partage des richesses, les rapports centre-périphérie n'y a pas vraiment acquis droit de cité¹.

La force des représentations issues de l'ethnographie impériale, pas plus que la crainte de laisser à son cours un nouveau génocide, ne rendent cependant entièrement compte de ce problème de qualification. Rappelons à ce stade que, loin d'être une discussion byzantine, celle-ci pèse lourdement sur la nature des réactions internationales et c'est notamment ce statut qui est moralement problématique. Tout se passe comme si une stratégie de terreur faite de massacres, d'expulsions, de destructions de villages et de récoltes, n'était réellement grave que si elle pouvait être rapportée à notre propre représentation du mal absolu, autrement dit le génocide hitlérien. Comme en bien d'autres domaines, cette lecture européocentriste n'a d'autre effet que d'escamoter la complexité du réel au profit de schémas qui lui sont étrangers. Ou plutôt si, elle en a un autre, celui de nous rendre progressivement insensibles à tout ce qui ne serait pas de l'ordre du crime majuscule et qui serait dès lors renvoyé dans la catégorie des faits-divers internationaux. En pratique, si l'on veut bien se souvenir que la paix et la démocratie ne sont pas des produits injectables, les impératifs du moment sont clairs : continuer d'exercer des pressions sur le gouvernement soudanais (condamnation politique, gel des avoirs à l'étranger, jugement des criminels...) pour obtenir le désarmement des miliciens, augmenter l'aide d'urgence et déployer d'importants moyens logistiques, encore scandaleusement insuffisants à l'heure où ces lignes sont écrites. Une intervention armée internationale serait, dans ce contexte, une catastrophe dans la catastrophe. Elle ruinerait la possibilité d'améliorer les secours sans offrir la moindre alternative politique permettant de sortir de la crise et c'est notamment pourquoi il importe d'échapper à cette logique du tout ou rien contenue dans la qualification de génocide.

Reste que, sur un plan juridique, la jurisprudence Srebrenica rend tenable cette accusation. Si ce massacre perpétré en 1995 fut un « acte de génocide », comme l'a affirmé récemment le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, il doit en aller de même pour le Darfour. Mais c'est la mollesse de la notion, et non la force du droit, qui s'illustre ici. De la Birmanie à la Tchétchénie et du Libéria à l'Angola, combien de tueries et de violences politiques pourraient être qualifiées de « génocides » ? Quasiment toutes, depuis cette interprétation plus que contestable faite par le TPI. La justice n'a rien à gagner à ce maximalisme, et il faut souhaiter que la Cour pénale internationale sache y résister dans l'avenir. On l'aidera, en faisant du jugement politique autre chose qu'une condamnation morale et/ou un verdict juridique.

¹ Cf. a contrario « Soudan, histoire d'une guerre sans fin », Alternatives Internationales n°15 et « Le conflit du Darfour n'est pas racial », Marc Lavergne in <http://www.Afrik.com>